Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 25 (1892)

Artikel: Les septante semaines d'années de Daniel IX

Autor: Vuilleumier, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379517

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES

SEPTANTE SEMAINES D'ANNÉES DE DANIEL IX

PAR

H. VUILLEUMIER

Pour l'exégèse historique il ne peut plus guère y avoir de doute sur le sens général de ce chapitre. Malgré certaines divergences de détail quant à l'interprétation de tel ou tel terme des premiers et surtout des quatre derniers versets, l'accord tend de plus en plus à se faire, entre exégètes, au sujet des soixante et dix « semaines », de leur point de départ, de leur point d'arrivée, de la délimitation historique des trois périodes de 7 + 62 + 1 semaines. Parmi les points qui ne sont pas encore complètement éclaircis, il en est deux sur lesquels la lumière nous semble s'être faite grâce à de récentes publications.

I. L'auteur du livre de Daniel transforme en septante semaines (d'années) les septante années à l'expiration desquelles, selon Jérémie XXV, 11, 12; XXIX, 10, devait prendre fin la désolation de Jérusalem et l'oppression d'Israël par des tyrans étrangers. Sur quoi se fonde cette transformation des années en semaines d'années? De quel droit, en d'autres termes, l'auteur de notre apocalypse interprétait-il de cette façon, c'est-àdire en le multipliant par 7, le chiffre fixé par l'ancien prophète?

On en a appelé à l'analogie qu'offre un passage des Chroniques (2 Chron. XXXVI, 21) où le chroniqueur assimile les mêmes

soixante et dix années à autant d'années sabbatiques. (Comp. Lév. XXVI, 34, 35.) Ainsi, par exemple, E. Reuss, La Bible: Littérature politique et polémique, p. 264. D'autres, — c'est le cas de la Bible annotée de Neuchâtel, vol. II des Prophètes, p. 307, — ont découvert l'analogie que voici : « Toute purification d'un individu se faisait pendant 7 jours. (Lév. XII, 2; XIII, 4, etc.) Mais il s'agit ici d'un peuple entier. Son temps d'épreuve et de purification avait été mesuré d'abord à 7 fois 10 années. Il est étendu maintenant, en vue d'une purification complète et définitive, à 7 fois 7 fois 10 ans. » Se non è vero.... Mais au lieu d'aller chercher ainsi midi à deux fois sept heures, pourquoi ne pas demander l'explication tout d'abord à notre chapitre lui-même ? C'est ce qu'a fait tout récemment M. A. A. BEVAN, fellow du Trinity College à Cambridge, dans son Short Commentary on the book of Daniel à l'usage des étudiants. (Cambridge 1892.)

Dans la prière qui remplit la plus grande partie du chapitre IX, il est dit aux versets 11 et 13, que le malheur sans pareil qui était venu fondre sur Jérusalem était l'exécution de la malédiction « écrite dans la loi de Moïse. » Tous les commentateurs sont d'accord pour voir dans les menaces de Lév. XXVI l'un des passages de la loi auxquels l'auteur faisait allusion. Mais ce qu'on paraît n'avoir pas remarqué jusqu'ici, c'est l'allusion spéciale aux versets 18, 21, 24, 28 de ce texte du Lévitique. Dans ces versets il est dit et redit avec emphase que si un premier châtiment devait ne pas produire l'effet voulu, Dieu en ajouterait sept fois autant, qu'il frapperait les Israélites au septuple pour leurs péchés.

Les 70 « septaines » d'années s'expliquent le plus simplement du monde par la supposition que l'auteur de Daniel a combiné Jérémie XXV, 11; XXIX, 10 avec Lévitique XXVI, 18, etc. Le motif de cette combinaison saute aux yeux. D'une part, le pieux patriote croyait fermement à l'infaillibilité de la prédiction de Jérémie. De l'autre, il constatait avec douleur que cette prédiction, prise au sens littéral, n'avait eu qu'un accomplissement extrêmement précaire. De là la nécessité de se mettre en quête de quelque interprétation nouvelle. Celle-ci lui était

fournie par les livres saints, par un texte même de la loi de Moïse, le serviteur de Dieu¹. Aux 70 années de Jérémie il n'y avait qu'à « en ajouter 7 fois autant. » C'était donc à la fin de la 490e année que la délivrance depuis si longtemps promise devait se produire et qu'on pouvait s'attendre en toute confiance à la voir paraître. Inutile de rappeler que dans l'exégèse juive de semblables déductions, basées sur la combinaison artificielle de divers passages de l'Ecriture, devinrent de plus en plus communes.

Cette explication de M. Bevan, aussi simple qu'ingénieuse, répand en même temps du jour sur le sens le plus probable de ces mots du verset 2 : בינתי בספרים מספר השנים, que nos versions rendent de différentes façons. Ainsi, pour ne parler que des versions françaises, Martin et Ostervald traduisent : « ayant entendu par les livres que le nombre des années,... » Perret-Gentil, Reuss, Bible annotée: « je fixai (ou : dirigeai) mon attention, dans les livres (ou : en lisant les livres), sur le nombre des années; » Segond: « je vis par les livres qu'il. devait s'écouler... d'après le nombre des années; » Lausanne: « je discernai dans les livres le nombre d'années; » Ostervald revisé par la Société biblique de France : « je compris par les livres que le nombre des années... » Si, comme nous le croyons, l'explication de M. Bevan est exacte, la seule interprétation vraiment correcte du verset 2 est celle qui ressort de la paraphrase de Lemaître de Sacy: « j'eus par la lecture des livres saints l'intelligence du nombre des années dont le Seigneur avait parlé au prophète Jérémie, » etc. Ce que l'auteur voulait dire c'est qu'il découvrit dans les Ecritures une chose qui lui permettait de saisir le vrai sens, la vraie portée de la prédiction de Jérémie, de cette prédiction bien connue que les faits semblaient avoir si cruellement démentie. Il est clair que dans ce cas sepharîm désigne, non pas le recueil des livres prophétiques, mais le Pentateuque, ou bien, d'une manière plus géné-

¹ Remarquez que dans le texte de 2 Chron. allégué plus haut, le chroniqueur s'était également inspiré d'un passage de ce même chap. XXVI du Lévitique.

rale, le canon des livres saints tel qu'il existait alors, aux environs de l'an 170.

J'ajoute que, cette interprétation du verset 2 étant admise, la confession des péchés et la prière suppliante qui suivent se comprennent encore mieux, et que le but de l'instruction (v. 22) que Gabriel vient ensuite donner au « voyant » était, non pas d'ouvrir son intelligence (Segond, B. annotée), ni même d'éclairer son intelligence (Reuss), mais de lui donner la claire intelligence de la chose, c'est-à-dire de l'intuition qu'il avait eue par l'étude des « livres » touchant la durée des soixante et dix « années » de Jérémie. L'interprète céleste vient confirmer et compléter l'interprétation tirée des Ecritures, en esquissant (v. 25-27) à grands traits et sous une forme énigmatique les principales phases de cette période de 490 ans, après avoir (v. 24) décrit le salut messianique qui devait s'accomplir enfin à l'expiration de ces septante heptades.

II. Les 70 semaines d'années sont subdivisées en trois périodes de 7, de 62 et de 1 semaines, lesquelles évidemment se suivent sans interruption dans l'ordre indiqué.

Sur deux de ces périodes il ne peut pas y avoir l'ombre d'un doute, du moins pour les interprètes dont l'exégèse n'est pas influencée par des préoccupations dogmatiques. Nous voulons parler de la première et de la troisième. Celle-ci, la semaine finale, est l'époque contemporaine de l'auteur. Elle a commencé avec le retranchement d'un oint (l'assassinat du grandprêtre Onias III, vers 172); elle est marquée par les ravages et les profanations d'Antiochus Epiphane, et atteindra son terme avec la fin prochaine de ce tyran. Quant à la première période, de 7 semaines, elle va « depuis le temps où est émanée la parole de rebâtir Jérusalem jusqu'à un oint qui est prince, » c'està-dire, depuis l'oracle de Jérémie annonçant, au lendemain de la ruine de Jérusalem (588), que « la ville sera rebâtie » (Jérémie XXX, 18; XXXI, 38), jusqu'à Cyrus, appelé l'oint de Iahwéh par Deutéro-Esaïe (Esaïe XLV, 1), et qui, après la prise de Babylone (538), autorisa les Juifs à rentrer dans leur pays.

Reste la période intermédiaire, évaluée à 62 semaines. C'est ici que se présente une difficulté au point de vue chronolo-

gique: 62 semaines font 434 années, tandis qu'entre l'intervention de Cyrus et le meurtre d'Onias III, fin de la première et commencement de la troisième période, il ne s'est écoulé que 366 ou 367 ans, c'est-à-dire environ 52 semaines d'années. L'auteur se serait donc mépris de 10 semaines dans sa supputation.

« Une si énorme erreur, s'est-on écrié¹, n'est-elle pas inadmissible? » — Elle s'explique sans trop de peine, a-t-on répondu², chez un auteur qui parle d'un prétendu règne de Darius le Mède, qui a tout l'air de n'avoir eu connaissance que de quatre rois de Perse, qui fait succéder l'expédition d'Alexandre le Grand sans intervalle aux guerres de Xerxès; chez un auteur à qui ni les écrits hébreux ni la tradition ne pouvaient offrir de renseignements quelque peu précis sur la chronologie de cette période intermédiaire.

Il y a plus : ainsi que M. Schürer l'a déjà fait remarquer en 1886 dans sa classique Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi (tome II, p. 616), non seulement l'historien Josèphe a commis une erreur semblable en faisant paraître Cyrus 40 à 50 ans trop tôt, mais ce qui est bien plus frappant, une faute très analogue à celle où est tombé l'auteur du livre de Daniel se retrouve chez l'historien Démétrius qui vivait peu auparavant, à la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ. Cet helléniste juif, qui était pourtant historien de profession et parait avoir voué un soin tout particulier aux calculs chronologiques, comptait 573 ans depuis la déportation des dix tribus jusqu'à l'avènement de Ptolémée IV. En réalité il n'y a que juste 500 ans, soit de 722 à 222. Ce qui fait, comme chez Daniel, un excédent d'environ 70 ans. Si « colossale » donc que l'erreur puisse nous paraître aujourd'hui, on conviendra qu'elle n'a rien d' « inadmissible. » Elle prouve simplement que les moyens d'établir une chronologie exacte et suivie faisaient encore défaut dans ce temps-là. A défaut de points de repère semblables à ceux que les livres saints offraient à un lecteur

¹ Bible annotée, vol. cit., p. 310, comp. 314.

² Voy. entre autres Meinhold, Kurzgefasster Kommentar (Nördlingen 1889), p. 317.

attentif pour la première période de 7 « semaines, » on en était réduit à de simples approximations. D'ailleurs, l'auteur de notre apocalypse était lié par son interprétation des 70 années de Jérémie, ou plutôt par « l'intelligence » qu'il avait acquise, quant au sens de ce chiffre, par l'étude des « livres. »

Mais voici qui achève, nous semble-t-il, d'expliquer les calculs de notre auteur. Dans un article des Theologische Studien und Skizzen aus Ostpreussen de 1889, reproduit en substance dans son Einleitung in das Alte Testament (Fribourg en Brisgau 1891, p. 259), M. Cornill, professeur à Königsberg, a démontré d'une façon très plausible par quelle voie l'auteur de Daniel est arrivé à son résultat. C'est qu'il aura combiné le compte par semaines avec le calcul par générations, la génération étant évaluée à 40 ans, selon l'usage constant de l'Ancien Testament. Les 7 + 62 semaines d'années qui se sont écoulées depuis la ruine de Jérusalem jusqu'au « retranchement » d'Onias III, font 483 ans, soit en chiffres ronds 480 ans ; 480 ans équivalent à 12 générations. Or, le grand-prêtre Onias III représentait précisément la 12e génération dans l'arbre généalogique de la famille pontificale à partir de la ruine de Jérusalem. L'erreur d'environ 70 ans provient donc de l'écart entre la supputation approximative, basée sur la durée conventionnelle des générations humaines, et la chronologie réelle, sur laquelle l'auteur ne possédait pas de données suffisantes. Si, au lieu de compter la génération à 40 ans, comme c'était alors l'usage, il l'avait évaluée à 30 ans, comme on est convenu de le faire aujourd'hui, son calcul approximatif aurait répondu presque exactement à la réalité; en revanche il n'aurait plus cadré avec le nombre voulu de « semaines. »